



Nouvelle année :

Le conseil municipal, les adjoints et M. le Maire vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.



Ils profitent de cette occasion pour vous inviter à une réunion publique afin de vous présenter le bilan municipal de 2018 ainsi

que les perspectives envisagées par le conseil municipal. Ce sera aussi l'occasion de partager le verre de l'amitié et la galette avec les nouveaux habitants de notre commune.

Vous êtes donc cordialement invités, à la salle des fêtes de la mairie, le 25 janvier à 20h.

Panne d'éclairage public à Rosières :

Le samedi 8 décembre, un sérieux coup de vent, accompagné de fortes pluies, a eu raison du réseau d'éclairage public de Rosières. Après différentes recherches,



nous avons constaté la chute d'un dispositif d'éclairage, mal fixé sur un poteau en bois. Les conseillers de Rosières, accompagnés de Didier, ont démonté la lampe endommagée et rétabli l'éclairage. Merci à Philippe pour l'utilisation de son matériel.

L'artisan chargé de l'éclairage public de la commune a refixé le luminaire.

Fuite d'eau à la mairie :

Le service des eaux, en venant relever le compteur, a détecté une fuite d'eau sur la canalisation d'alimentation de la mairie. Elle a dépêché l'entreprise HCT, qui est venue le samedi 15 déc. Le service des eaux profite de cette occasion pour faire déplacer le compteur d'eau, situé à l'origine dans le bâtiment de la



mairie, vers l'extérieur du bâtiment. Merci au service des eaux et à l'entreprise HCT pour leur rapidité d'intervention.

Conseil municipal du 17 déc :

Ordre du jour

- Etat des lieux du projet éolien BAE
- Lancement Appel d'offres pour le marché de travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie de Rosières en Mairie Annexe et logements communaux
- Motion de soutien au Conseil départemental
- Mandat Centre de Gestion de la Meuse pour mise en concurrence pour contrat prévoyance
- Indemnité de conseil aux Comptables du Trésor pour l'année 2018
- Modification voirie communale
- Décisions modificatives
- Questions diverses

Le compte-rendu complet est affiché en mairie et sur le blog de la commune.

Distribution de colis aux anciens de la commune :



Les 12 personnes âgées de plus de 70 ans, ont reçu, de la part de la commune, un colis et une

brioche pour les fêtes de fin d'année. Ce colis était composé de produits régionaux et commandé à Clair de Lorraine, à Void. Monsieur le Maire et les adjoints ont fait la distribution le dimanche 16 déc. Ici, chez Mme Gournay, rue de l'église.

Commerces ambulants : Nous avons, de temps en temps, les pizzas Milano le jeudi soir (tél 06 80 76 45 95), le poisson Magali le vendredi (tél 07 57 40 26 12). Et le boulanger tous les matins.

Tirage au sort des parcelles d'affouages :



Le lundi 17 à 18h00, les affouagistes étaient réunis en mairie pour le tirage au sort des parcelles. Les dates

importantes : 15 avril fin des travaux forestiers, 15 sept : fin du transport du bois. Cette année, nous comptons 17 affouagistes.

Evaluer votre bien immobilier :

Les services publics ont mis en ligne un outil permettant de connaître les ventes des maisons ou appartements autour de chez vous, ou dans votre canton. Ce service permet d'évaluer votre bien en le comparant aux biens vendus dans votre secteur.



Pour accéder à ce service : allez sur « gov.fr » dans votre espace particulier. Cliquez sur « données publiques » puis sur « rechercher les transactions immobilières pour m'aider à estimer mon bien ». Un petit questionnaire est à remplir pour accéder aux données.

Inscription sur les listes électorales :

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé, on peut maintenant s'inscrire sur les listes peu de temps avant une élection. Cette année 2019, pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le **31 mars 2019**.



Distribution du courrier postal :

Dans notre commune, nous sommes gâtés, nous avons deux « grandes rues », l'une à Rosières et l'autre à Delouze. En conséquence, des erreurs de distribution sont souvent constatées. Pour éviter ces erreurs à répétition, il va falloir changer le nom de l'une



des deux rues. Nous allons demander au conseil municipal de se prononcer et de proposer des noms de rue... Si vous avez des idées vous pouvez nous les communiquer par mail ou en mairie. Merci.

Document d'archives : (merci Régine A.)

Ci-dessous un extrait du carnet de la

Coopérative scolaire	
Entrée	sortie
Vipère de Alyah 50 [€]	Bouillon 600 [€]
10% vacances air pur 90 [€]	Arnsauve 80 [€]
Échec F. ruel 2 000 [€]	Depense pour sapin de Noël 190 [€]
Cartes 1 85 [€]	timbre vacances air pur 1 [€]
- 50% École multi-âge 330 [€]	achat & balles 1 80 [€]
- 10% timbres antituberculose 10 [€]	1 510 [€]
Mariage ? Dites 500 [€]	Depense pour sapin de Noël 190 [€]
35% cartes comité de l'enfance 65 [€]	
50% de la quinzième école publiques 58 [€]	
8 522 [€]	
- 1 510 [€]	
En caisse le 17.9.54 2 012 [€]	
10% timbres antituberculose 100 [€]	
10% vacances air pur 88 [€]	

coopérative scolaire, année scolaire 1953/1954. A cette époque, Delouze avait encore une école et une coopérative. On peut remarquer que les vipères étaient recherchées et rapportaient de l'argent. Ces comptes sont en « anciens francs ».

Extrait de l'est républicain du 30 déc :

DELOUZE-ROSIÈRES
Bienvenue à Alyah

C'est à la maternité de Toul que la petite Alyah Heinrich a poussé son premier cri, le 20 décembre. A la naissance, ce joli poupon pesait 2,730 kilos. Alyah est venue ensoleiller le foyer d'Alexia Oswald, assistante d'éducation, et Anthony Heinrich, coureur-zingueur. Elle fait le bonheur de ses parents, grands-parents et de ses demi-frère et demi-sœur Meluyn et Noëline. Toutes nos félicitations.

Bienvenue à cette petite fille.

Cahiers de « doléances » : Nous rappelons que la mairie, le secrétariat et M. le Maire sont disponibles pour recevoir les doléances des uns et des autres afin de les transmettre aux autorités compétentes.

HÉROS DES TEMPS MODERNES

